

Pour de meilleurs résultats ou pour débiter un parcours d'entraîneur

Ce cours est avant un tout un cours technique où nous essayons de vous faire mettre en pratique le plus possible la technique enseignée lors de la théorie. Il est recommandé à tous les tireurs débutants et même pour les avancés. C'est un moment qui se veut avant tout conviviale tout en vous donnant de bonnes bases en toute sécurité. Ce cours vous donne également les connaissances de base nécessaire pour accéder aux cours de base J+S.



Fédération Sportive Valaisanne de tir

Tania Roh
Secrétariat Général
Rte de l'Industrie 16
1963 Vétroz
079 668 85 41

secretariat@fsvt.ch

Sepp Anthenien
Responsable formation et relève
Bachweg 5
3937 Baltschieder
079 233 81 68

releve@fsvt.ch

Cours de tir

Pistolet et Fusil

Armes de sport et Armes d'ordonnance



www.fsvt.ch



Une bonne base...

Le tireur sportif est un athlète comme les autres qui a lui aussi besoin d'une certaine condition physique et mentale qui lui permet de pratiquer son sport dans les meilleures conditions. A cela s'ajoute des connaissances techniques qui sont primordiales dans la pratique de ce sport.

Le cours de tir sportif de base mis en place par la Fédération Valaisanne de tir permet aux participants d'acquérir une bonne base de tir sportif. Ce cours ouvre la porte vers la formation de moniteur J+S.

Programme 2019

Dates :

Le vendredi 14 mars de 8h30 à 17h00
et le samedi 15 mars de 8h30 à 16h15 à Sion

Les deux jours sont complémentaires et sont nécessaires pour obtenir l'attestation de participation au cours.

Durant ces deux jours nous vous enseignerons les bases du tir sportif. Vous apprendrez quels influences peut avoir la météo. Vous serez informé sur les règlements en vigueur ainsi que sur les possibilité de formation et de compétition

Matériel :

Chaque participant devra prendre avec lui ses armes et munitions personnelles et de quoi prendre des notes. Se vêtir d'habits confortables, tenue de sport recommandée.

Prix :

Le montant de participation au cours est de frs 250.- à payer lors de l'inscription pour valider celle-ci.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser chez Tania Roh au 079 668 85 41 ou par email à secretariat@fsvt.ch

Le délais d'inscription est fixé au 15 février 2019
Les informations détaillées du programme vous seront communiquées après votre inscription.

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom :

.....

Adresse :

.....

Adresse email :

.....

No de licence FST:

Date de naissance :

Membre de la société de :

No de téléphone :

Nationalité :

L'inscription est valide après le versement du prix du cours de frs. 250.00 sur le compte suivant :

RAIFFEISENBANK MISCHABEL-MATTERHORN
3924 ST-NIKLAUS
CH19 8049 6000 0102 1568 8

Je souhaite suivre le cours

- ◇ Au pistolet d'ordonnance
- ◇ Au pistolet sport 22lr et PAC 10m
 - ◇ J'ai un pistolet sport
 - ◇ J'ai un pistolet 10m
 - ◇ J'ai un pistolet libre
- ◇ A la carabine 50m et carabine 10m
- ◇ Arme de sport 300m
- ◇ Arme d'ordonnance 300m

Signature :

Les inscriptions sont à retourner pour le 15 février 2019 plus tard auprès du secrétariat FSVT ou auprès du responsable Formation et relève de la FSVT (adresse au dos de ce flyer)